



Parc national
de La Réunion

20 RAPPORT D'ACTIVITÉ 22



unesco
Site du patrimoine mondial



ÉDITO

Chers administrateurs et chers partenaires, le temps passe et je suis heureux de vous retrouver pour le rendez-vous annuel de l'édition de notre rapport d'activité.

Après deux ans de mandat en tant que président du conseil d'administration, cet exercice et pour moi l'occasion d'une prise de recul pour analyser la trajectoire sur laquelle s'est inscrit notre Parc national et vous présenter les éléments saillants de nos actions au service du territoire.

Je parle de trajectoire car nous sommes bien sûr dans le cadre de notre charte approuvée en 2014 mais également, depuis 2018, dans une logique d'un plan pluriannuel d'action. 2022 était du reste l'année échéance de

notre premier plan 2018-2022. L'occasion pour nous, tout en continuant à dérouler nos actions, d'en faire une première évaluation et de nous projeter dans un nouveau programme 2023-2027.

Pour la question des espèces exotiques envahissantes qui reste un pivot de nos actions au service de notre biodiversité, nous recevions en 2021 un premier financement du ministère des outre-mer qui a été un accélérateur de nos actions sur le sujet.

En 2022, des outils partagés pour la réalisation de diagnostics de terrain ont été testés sur plusieurs massifs de l'île, nous permettant d'avoir une approche à l'échelle du problème auquel nous sommes confronté. Cette étape du travail a également permis de poser les bases d'une méthode mobilisant l'interprétation d'images aériennes qui élargira la palette d'outils à notre disposition. Enfin, toujours sur ce sujet, la construction d'un model prédictif multi espèces complètera nos approches en nous permettant d'anticiper sur les dynamiques à venir en matière d'invasion et sera un élément de plus pour aider à la prise de décision.

Par ailleurs, une action sur cette thématique ne pourrait être complète sans nous poser la question

de l'implication de l'agriculture dans une gestion de l'espace permettant de lier production et gestion de la biodiversité. Le programme GAIAR mené en partenariat avec l'ARMEFLHOR illustre cette vision globale que nous construisons avec nos partenaires pour sortir de l'opposition systématique protection et développement économique.

L'implication dans les territoires et en partenariat avec les collectivités, les associations et les citoyens font aussi partie de cette trajectoire que nous dessinons. Accompagnement des agriculteurs de Mafate vers une agriculture en circuit court, développement de la marque *Esprit parc national* pour soutenir les démarches de nos producteurs Peï, ouverture d'espaces citoyens pour participer à la préservation des habitats, sont autant de liens que nous tissons avec les Réunionnais autour des objectifs de la charte.

Enfin, les habitants de notre île et sa culture sont les éléments sans lesquels il ne saurait être de protection dans le temps de nos patrimoines. C'est aussi autour de cet axe de la culture que le programme des Jours de la Nuit a souhaité mobiliser les habitants de quartiers de Saint-Denis, Le Port, La Plaine-des-Palmistes et

Saint-Philippe pour exprimer avec leur sensibilité une vision d'un patrimoine d'une autre nature; l'environnement nocturne.

C'est en ciblant ces éléments structurants de notre démarche pour le territoire, que nous avons également travaillé en 2022 à l'élaboration de notre programme d'actions pour la période 2023-2027. Approfondir notre ancrage aux territoires dans leurs diversités car La Réunion est multiple et nécessite une capacité à inventer les bonnes solutions pour les bons endroits et développer notre relation aux citoyens. En nous déplaçant vers les villes, nous pourrions entraîner plus largement les Réunionnais à travailler à nos côtés.

Je vous laisse l'opportunité d'approfondir votre connaissance de notre parc et territoire à la lecture de ce document. Nous l'avons souhaité le plus illustratif possible de nos actions et initiatives de l'espace doublement labélisé que constitue notre île; parc national et patrimoine mondial de l'UNESCO.

Éric FERRÈRE
Président

01

CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES À ENJEUX

Pages 5 à 18

- Recherche et Développement | 6
- Conservation de la flore rare et menacée | 12
- Actions de lutte précoce | 14
- Conservation des espèces animales à enjeux | 16
- Règlementation liée aux survols | 18

02

CONNAISSANCE, AMÉLIORATION ET VALORISATION DES ENVIRONNEMENTS NOCTURNES

Pages 19 à 26

- Animation territoriale et perspectives | 21
- Des hommes et des femmes | 24

03

ZOOM SUR LES TERRITOIRES

Pages 27 à 56

Salazie & le massif de la Roche Écrite | 28

- Convention de partenariat avec la ville et le collège de Salazie
- *Esprit parc national - La Réunion*
- Plan d'Actions Concerté de La Roche Écrite
- Chantiers participatifs sur le massif de La Roche Écrite
- Agir ensemble aux quatre coins de l'île

SOM- MAIRE

Mafate | 36

- Projet Alimentaire Territorial
- Le dispositif INTERPAT
- Vers un tourisme durable à Mafate
- Schéma Expérimental d'Aménagement de quatre îlets
- Projet d'Éducation Artistique et Culturelle aux Orangers
- Réorganisation de l'implantation des antennes télécom

La Plaine-des-Palmistes | 45

- Opération de démantèlement de camps de braconniers
- Aménagement de la RN3
- Production de plantes indigènes

Volcans | 49

- Reconstruction des gîtes
- Les paysages, trait d'union entre l'ONF et le Parc national

Saint-Philippe | 51

- Inventaire des friches
- Plan d'Actions Concerté de Mare-Longue
- Projet GAIAR

04

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Pages 57 à 65

- Communication externe | 58
- Communication interne | 60
- Inauguration de l'antenne Sud | 62
- Projet d'établissement - Version 2 | 63
- Les moyens humains | 64
- Les moyens financiers | 64



CONSERVATION DES HABITATS
ET DES ESPÈCES À ENJEUX

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Projet partenarial pour des actions plus efficaces de restauration de milieux et de lutte contre les plantes invasives

Comment améliorer les actions de restauration de milieux naturels tout en luttant efficacement contre les espèces exotiques envahissantes qui les menacent ? Tel est l'enjeu principal du projet partenarial qui réunit la DEAL, la Région, le Département, le Cirad, l'ONF, le CBN-CPIE Mascarin, l'Université, le Parc national de La Réunion et d'autres gestionnaires d'espaces naturels.

Co-animé par le Cirad et le Parc national, ce projet vise à doter le territoire des outils nécessaires

à des actions de restauration de milieux naturels plus efficaces, afin d'améliorer les capacités opérationnelles des différents acteurs.

Ces objectifs passent entre autres par une meilleure connaissance de l'état de conservation de ces milieux, la priorisation des actions de restauration selon l'évolution et le comportement des espèces envahissantes (dynamiques d'invasion), les scénarios d'intervention possibles, l'accompagnement des partenaires en charge des chantiers, mais aussi l'évaluation des



des actions de restauration, ce qui permettra d'orienter la programmation des actions de restauration sur ces massifs.

Grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD), l'utilisation de la télédétection a pu être testée afin de mieux connaître la répartition des plantes exotiques envahissantes et de contribuer ainsi à définir le degré d'invasion des massifs. Ces travaux seront rendus en 2023.

L'année 2022 est également marquée par la venue d'une délégation sud-africaine, dans le cadre de la coopération avec SANPARKs (South African National Parks), projet financé par l'AFD (Fonds d'Expertise Technique et d'Echanges d'Expériences (Fexte) et Fonds 5.0 du Ministère des Outre-mer). De nombreux échanges ont été initiés, comme par exemple sur la prise en compte des dynamiques d'invasion et des scénarios d'intervention pour prioriser les zones où des actions



de restauration sont à mener. Le Cirad, particulièrement impliqué sur ce volet, poursuit ses travaux et rend compte au groupe de travail des avancées. Ces échanges avec les Parcs nationaux sud-africains, particulièrement utiles pour partager nos expériences en matière de gestion des plantes invasives, seront poursuivis en 2023.



TULIPIER DU GABON

NOM LATIN : *Spathodea campanulata*
SYNONYMES :
AUTRES NOMS : Pisse-à-eau, Pissat de singe
FAMILIE : Asplombacées
INDIGÈNE : Afrique tropicale



DESCRIPTION & IMPACTS
 L'ampélisme de cette espèce a été cultivée à mesure qu'il pousse, devenant l'arbre prédominant dans ces zones. Il possède des racines qui peuvent boucher les canalisations et casser le béton. Il peut également faire de terribles dégâts lors des cyclones, son système racinaire n'étant pas adapté aux vents violents. Il est inscrit sur la liste établie par le Comité français de l'UICN et le SIC Invasive Species Specialist Group de l'ISG, figurant parmi les plantes les plus envahissantes au monde.

HABITATS COLONISÉS
 Il envahit aussi bien les riches agricoles que les forêts naturelles. Les zones humides sont les plus favorables à l'implantation du Tulipier (bord de cours d'eau, vallées, forêts humides perturbées) mais à l'exception de celui pour un bon croissant. Les plus grands arbres sont ainsi retrouvés dans des rivières humides. Il préfère les sols riches mais supporte tout type de sol avec un bon drainage, et tolère modérément la salinité. Il ne tolère pas contre pas le gel, et pousse jusqu'à 1200m en Bolivie et 2000m au Sri Lanka. (Lévesque, 2009)

ÉCOLOGIE
 Mode de reproduction : Semenciers (pollinisation par Zosterops à La Réunion) et végétatif (par dragage et boue).
 Mode de dissémination : Il se dissémine sur des graines ailes très légères (pédicellaires) avec une dissémination dans un rayon de 100m à 10m dans les conditions cycloniques.
 Banque de graines : La germination des graines est plus élevée (jusqu'à 40%) à des densités de conditions semi-ombagées 45 jours après l'implantation. Les graines de *S. campanulata* ne nécessitent donc pas vraiment de forte luminosité pour germer. Il est donc capable de surmonter l'effet barrière des grands arbres déjà présents dans l'écosystème. (Lévesque, 2009)
 Une autre étude en République Française a montré un taux de germination de 100% à 25°C, mais aucune germination ne semble être observée à 15°C. (Lévesque, 2009)

MÉTHODES DE LUTTE

Prévention et lutte précoce

Depuis le 11 avril 2018, cette espèce est interdite d'introduction sur le territoire de la Réunion, y compris en transit sous surveillance douanière, d'introduction dans le milieu naturel, de défilage, de transport, de colportage, d'utilisation, d'échange, de mise en vente, de vente en gros d'échantillons, ventes adossées l'arrêté du 14 avril 2019 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion.

Méthodes de gestion

Méthode manuelle/physique
AVANTAGE : les jeunes plants peuvent être arrachés ou débarrassés lorsque le sol est humide.
COÛT ou DÉPENSE ou LA TRONÇONNEUSE : La littérature suggère que le coupe sur cette espèce ne fonctionne pas bien à cause du feuillage épaissi et du bois dur. L'arrachage ou l'arrachage manuel est plus efficace, car seuls les parties aériennes de la plante sont touchées, et les racines peuvent être draguées. (Lévesque, 2009)
 Cependant un test de cette méthode à La Réunion (Lévesque, 2009) a montré que le succès de la coupe dépendait de la vitesse de l'arbre. Ainsi, des individus adultes qui étaient soumis à des attaques fongiques ont été coupés à la base et l'ont pas repoussé lors à la lutte.

Méthode mécanique
AVANTAGE : Pour contrôler efficacement la plante à faible de méthodes mécaniques, il faut débrancher et débrancher l'ensemble des espèces de la plante en raison de sa capacité à pousser à partir de dragage, et les soustraire sans contact avec le sol.
Lutte par le sol
 Couper le pied à 20-30cm du sol, puis enterrer la souche à la troncogonne (pas centre ET en bordure). Dans les zones humides, dragage du sol directement dans les endroits. Dans les zones sèches, injecter une solution d'eau salée au sol. Travailler de la même façon pour les racines superficielles.
Résultats terrain observés par l'AFCDM suite à la lutte sur terrain pilotes (méthode) efficace lorsque le suivi est régulier, avec rajout de matière salée et coupe des racines pour permettre la destruction totale de l'individu. La présence de l'arbre chez un particulier facilite le suivi, les résultats peuvent être d'effets en milieu urbain.

Méthode chimique
 Limitez au maximum l'usage d'herbicides sous situations sans méthode alternative. Réagissez rapidement et réglementairement en vigueur. L'utilisation de produits chimiques est des (DDE) exigés sur le terrain et l'environnement.
INSTRUCTION : Sur les individus de la Rivière de l'Est, la combinaison de l'éco-géologie avec perçage + injection de Triclopyr (sur à domo) d'efficacité réduite. Au bout de 7 mois, le taux d'abat des sujets traités sont morts. Ils ont séché, pas de rejet ni de repousse de branches observées. De plus, aucune observation de phytotoxicité sur des arbres traités n'est observée.
 Protocole recommandé (Plan d'action régional contre le Tulipier du Gabon) :

1. Faire des perforations profondes que possible au sol, tous les 10 cm. Elles doivent être à plus profonde possible pour les arbres de diamètre inférieur à 7cm, et au tiers du diamètre pour les arbres de diamètre supérieur à 7cm. Sur les arbres matures, les perforations peuvent être faites au niveau des cordons de racines. Il est à être pratiqué à une distance de 10 à 20 cm du sol. Mort progressive de l'arbre sur une période pouvant aller jusqu'à 2 ans. La largeur des perforations correspond au diamètre de l'outil d'injection pour que le produit puisse être injecté sans obstruction.
2. Injecter le produit à l'aide d'un pistolet injecteur de précision ou un seringue. Le dosage et le nombre de perforations sont liés à la technique de l'application. La littérature fait état de dosage allant de 1 à 10 ml par 10cm de diamètre de troncs, en utilisant du glyphosate ou triclopyr pur.

La lutte chimique est la plus répandue sur cette espèce dans les territoires concernés par l'invasion (notamment Port Rico, Mayotte, Australie et Hawaï).

Autres méthodes testées

Brûlage dirigé
 Le bois est efficace à brûler et l'arbre est utilisé dans des aménagements paysagers résistants au feu. La lutte par brûlage dirigé n'est donc pas applicable sur cette espèce. (Lévesque, 2009)

Lutte biologique
 Plusieurs agents de lutte biologique ont été identifiés comme prometteurs à La Réunion. Ils sont détaillés dans le Plan d'action régional contre le Tulipier du Gabon (document de travail). Cependant, le manque de pilotage et de recherches associées est pour le moment limitant.

Traitement des arbres de la lutte
 Attention à ne pas laisser les branches coupées en contact avec le sol, afin d'éviter la repousse de ces branches par apogée. Le brûlage ou la mise au terre sont conseillés lorsque c'est possible. Le brûlage de la souche ne fonctionne pas.

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Attention avec les techniques entraînant une mort lente de l'arbre (type korrigan), car les branches sont très cassantes ce qui peut présenter un danger en zone fréquentée.

En novembre 2022, une restitution de ce travail participatif a été présentée aux acteurs concernés et à de nombreux élus, afin de favoriser une réelle prise en compte des enjeux dans les politiques publiques et une mobilisation adaptée des moyens. Enfin, concernant la phase évaluative, le projet « État des Connaissances sur les Données existantes et sur les Méthodes de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes » (ECODOM3E) financé par l'Union Européenne (FEDER), la Région Réunion et l'État, a fait l'objet d'un comité de

pilotage (COPIL) de restitution. L'ensemble des livrables sera rendu en 2023. Ce projet a bénéficié d'une forte mobilisation partenariale et de nombreux outils ont pu être co-construits. Un prototype d'outil pour sauvegarder et partager les actions de restauration, des fiches sur les méthodes de lutte appropriées pour 20 plantes invasives, un protocole de suivi des actions de lutte, 30 fiches de connaissances de plantules indigènes et exotiques ont notamment été créés.

Le projet ECODOM3E est cofinancé par l'Union Européenne, la Région Réunion et l'État.



Accompagner la montée en charge d'une véritable filière économique sur la gestion/restauration des milieux naturels

La gestion et la restauration des espaces naturels soumis à une forte dégradation (notamment sous la pression des espèces exotiques envahissantes) est une priorité de l'établissement.

Historiquement, les interventions étaient réalisées par l'Office national des forêts avec un recours important à des dispositifs d'insertion professionnelle.

Si cette logique d'action doit être prolongée, il semble indispensable de pouvoir la renforcer par un recours accru au secteur marchand. Ceci suppose d'une part une visibilité à court, moyen et long termes sur les perspectives

de commande et d'autre part une montée en compétence des opérateurs pour pouvoir intervenir de façon pertinente.

Depuis 2021, le Parc national et ses partenaires (État, Région, Département) mènent avec Terre d'avance (bureau d'étude spécialisé en terme de gestion des emplois et des compétences) une réflexion sur la montée en charge d'une véritable filière centrée sur la gestion/restauration des milieux naturels.

Un travail important de diagnostic a été conduit auprès des donneurs d'ordres publics, des entreprises privées existantes et

MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES



DES MÉTIERS DÉJÀ EN TENSION

66%

des structures interrogées témoignent de difficultés de recrutement*

Besoins en main d'œuvre pour 2021*



Indicateur de tension*

Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers	⚡⚡⚡⚡⚡ ⁵	120
Personnels d'étude et de recherche (tous secteurs)	⚡⚡⚡⚡⚡ ⁴	50
Techniciens et cadres de l'agriculture / environnement	⚡⚡⚡⚡⚡ ³	80
Maraîchers, horticulteurs (dont pépiniéristes)	⚡⚡⚡⚡⚡ ³	460

TOTAL : 710

* Source : Observatoire régional emploi formation de La Réunion
 ** Enquête 2021 - Terre d'Avance

des organismes de formation, pour définir les perspectives et les besoins de l'ensemble des acteurs et ainsi déboucher sur des propositions d'actions à mettre en œuvre.

Cette étude a confirmé le potentiel de la filière, susceptible d'être créatrice d'emplois de tous niveaux mais a mis également en lumière les conditions de réussite à mettre en place ou à conforter.

Le séminaire de restitution prévu en février 2023 rassemblera les acteurs intéressés et permettra non seulement de consolider un plan d'une dizaine d'actions à

très court terme, mais surtout de réaffirmer l'importance de définir une ambition politique et budgétaire en terme de gestion/restauration de façon volontaire et lisible pour le secteur privé. La mise en place d'une démarche « forum de l'emploi et des compétences » centrée sur la gestion/restauration des milieux est envisagée pour favoriser la dynamique collective.



CONSERVATION DE LA FLORE RARE ET MENACÉE

Mise en œuvre d'actions de restauration

Depuis sa création, le Parc national s'est engagé dans différentes actions de conservation des plantes les plus menacées de disparition, d'une part en élaborant avec le Conservatoire Botanique de Mascarin (CBNM) la première Stratégie de Conservation de la Flore et des Habitats (SCFH 2013-2020) du territoire, et d'autre part en mettant en œuvre les actions de conservation elles-mêmes ou en soutenant les principaux partenaires qui les réalisent.

Plusieurs projets pilotés par le CBNM ou le Parc national de

La Réunion ont bénéficié de fonds européens FEDER et des soutiens financiers de la Région Réunion, du Département de La Réunion et de l'État.

Le dernier projet de cette série (projet FEDER «SEVE»: Sauvegarde des Espèces en Voie d'Extinction) a été porté par le CBNM avec le soutien du Parc national. Du côté du Parc national, cela concernait principalement une contribution aux prospections pour rechercher 13 espèces prioritaires sur de nouvelles localisations, mais aussi la réalisation de récoltes de graines et plantules pour 22



espèces ou encore le renforcement de populations naturelles ou la reconstitution de nouvelles populations dans des habitats favorables pour 8 espèces. Le Parc national a également contribué au suivi des plantations réalisées dans le cadre des précédents projets « RHUM » (Restauration d'Habitats Uniques au Monde) et « ESPECE » (Études et sauvegarde des plantes en danger critique d'extinction) pour mesurer l'efficacité des actions précédentes.

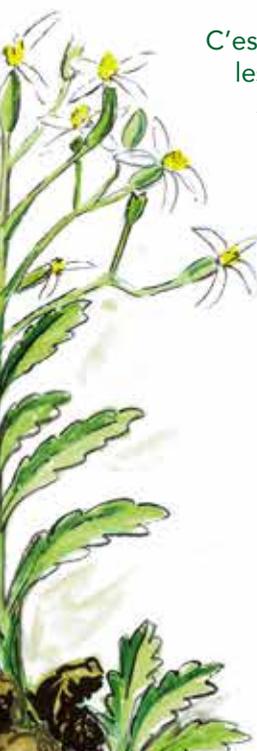
D'autres acteurs et en particulier l'ONF ont joué un rôle majeur dans la préparation de plantations et leur entretien.

C'est dans ce cadre que les agents du Secteur sud du Parc national se sont investis avec une grande efficacité dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en œuvrant sur 3 emplacements connus de *Ceodes*



lanceolata (Pisonie lanceolée ou Bois Mapou), une des espèces les plus rares de l'île. Le 25 novembre 2022, une opération menée conjointement avec le CBNM a permis d'y planter 15 jeunes individus issus des récoltes.

Le projet SEVE est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.



ACTIONS DE LUTTE PRÉCOCE

Des nouvelles du plan de lutte contre le Tulipier du Gabon à la Rivière de l'Est

En 2020, suite à la découverte de plusieurs foyers d'invasion de Tulipier du Gabon à la Rivière de l'Est, en cœur de parc, l'établissement et ses partenaires ont élaboré un plan d'action de lutte contre cette espèce exotique envahissante. Ce dernier priorise les zones d'interventions et organise les différentes actions à mener par les gestionnaires concernés et opérateurs pré-ciblés.

Pour cette première expérience de lutte à l'échelle globale, le Parc a pu compter sur la cohérence et la **solidarité territoriale**, grâce

notamment à l'implication de la DEAL, de l'AVE2M, des services des routes départementales et régionales, du CBNM, de l'ONF, de Département et de la commune de Sainte-Rose.

Deux ans après le lancement des opérations, la totalité des sites classés en priorité 1 du cœur de parc a été traitée, soit plus de 300 individus. La quasi-totalité ont séché sur pied, entraînant l'arrêt de la production des semences dispersées par le vent. Cette rupture dans la dynamique d'invasion constitue un premier succès pour la préservation du site.





Ces opérations ont également permis de sensibiliser le grand public à la nécessité de lutter contre cet arbre ornemental qui menace la biodiversité de notre île, grâce au reportage TV diffusé en juillet 2022. Pour l'occasion, les équipes de Réunion la 1ère ont suivi les agents du Parc national sur le terrain afin de couvrir les actions de lutte menées en milieu naturel.

Le rayonnement de cette action a atteint les îles françaises du Pacifique. La municipalité de Papeete (Tahiti), fortement impactée par l'espèce, a ainsi demandé au Parc national de partager son expérience pour l'aider à conduire son opération de contrôle.



Utilisation de Triclopyr, herbicide conforme à la réglementation en vigueur pour des usages en forêt

Sur les autres zones d'intervention du plan de lutte, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des propriétaires et plusieurs dizaines d'individus ont été abattus en zone agricole, au sein de jardins privés, d'espaces publics et aux abords de routes.

Les opérations de contrôle et de suivi se poursuivent au sein des zones prioritaires.



Tulipier du Gabon séché sur pied

CONSERVATION DES ESPÈCES ANIMALES À ENJEUX

Poursuivant son objectif d'amélioration de l'état de conservation de la faune sauvage indigène, le Parc national a lancé en février 2022 le projet Espèces Exotiques Animales (EEA), financé par des fonds FEDER, appuyés par des cofinancements Région et État. D'une durée d'un an et demi, son objectif premier est d'établir une stratégie de gestion des espèces exotiques animales terrestres dans le parc national afin d'identifier les actions prioritaires pour limiter l'introduction et la propagation de ces espèces ainsi que leurs impacts sur la biodiversité réunionnaise.

Pour cela, et après de nombreux échanges bilatéraux, le Parc national a notamment organisé un atelier en décembre 2022, rassemblant un large panel d'acteurs pour identifier les

solutions à cette problématique. Les participants se sont accordés sur la nécessité de renforcer le réseau de signalement et d'accompagner les gestionnaires de sites favorables à l'introduction d'espèces exotiques (ports et aéroports) mais aussi sur le besoin de prioriser les espèces et espaces à enjeu par l'objectivation de leurs impacts.

Ce projet vise également à mettre en place des stratégies opérationnelles de lutte contre les chats et les rats qui sont les principales espèces introduites menaçant les oiseaux endémiques en danger d'extinction. Le travail mené comprend la recherche de nouvelles méthodes de régulation efficaces et moins impactantes pour l'environnement, de manière à pouvoir réduire l'utilisation de biocides en cœur de parc ou à en limiter l'impact. Cette initiative



s'appuie sur la collaboration avec des partenaires tels que l'Université, la SEOR et l'AVE2M, avec qui le Parc national travaille en étroite coopération sur le terrain. Il est en effet crucial de prendre des mesures non seulement sur les sites des colonies de pétrels et sur le territoire du Tuit-tuit mais aussi dans les zones périphériques du cœur de parc.

Dans cette perspective, le Parc national organise des campagnes de stérilisation des chats à Cilaos et à Saint Joseph. L'Établissement a également engagé des discussions avec les intercommunalités, la DAAF et d'autres acteurs dans la gestion de l'errance animale pour établir une synergie d'actions et une coordination efficace dans la gestion des prédateurs introduits. L'objectif est de maximiser l'impact des interventions et de favoriser une approche territoriale pour la préservation de la biodiversité.



Dans le cadre de ces efforts, le Parc national vise à développer et à mettre en place de nombreuses innovations en matière de gestion des espèces animales invasives en 2023. Cela inclut l'exploration de nouvelles techniques de lutte et l'adoption de meilleures pratiques pour assurer une conservation durable de la faune sauvage indigène de notre île.



Le projet «Lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales» est cofinancé par l'Union Européenne, la Région Réunion et l'État.

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION LIÉE AUX SURVOLS

Le survol motorisé (en hélicoptère, ULM, petit avion, etc.) est réglementé depuis 2015 dans certaines zones du cœur du parc national de La Réunion afin de protéger le Pétrel de Barau, le Pétrel noir de Bourbon et le Tuit-tuit des nuisances sonores induites par les aéronefs.

Toutefois, la réglementation, telle que rédigée par les deux arrêtés de 2015, n'était pas suffisamment lisible dans le langage aéronautique et donc mal appliquée. Aussi, dans un objectif de préservation plus efficace de la biodiversité et plus spécifiquement des trois espèces ci-dessus, il est apparu nécessaire de reprendre la rédaction des deux anciens arrêtés dans un langage qui facilite leur mise en œuvre.

La mise à jour de ces textes a également été l'occasion de réinterroger les limites des zones réglementées, afin de protéger les colonies de pétrels découvertes dans le cadre du LIFE+ Pétrels. Le secteur de la Rivière des Remparts a ainsi été ajouté aux secteurs faisant l'objet d'une réglementation spécifique.

La nouvelle réglementation a fait l'objet d'une consultation publique en juillet et août 2022. Suite à la mise en place d'une nouvelle

stratégie de communication autour de cette consultation (notamment une plus grande implication des médias le jour du lancement), 680 avis ont été déposés.

La nouvelle réglementation repose les fondements suivants :

- Le survol motorisé est interdit en dessous de 1 000 mètres sur les massifs de La Roche Écrite et du piton des Neiges et dans les remparts sous le Grand Bénare et autour de Grand Bassin
- Le survol motorisé est interdit en dessous de 400 mètres dans le secteur de la Rivière des Remparts
- Les déposes et reprises en hélicoptère dans ces zones sont également interdites

Ces restrictions n'ont pas pour effet d'inciter les pilotes à voler plus haut mais plutôt de les amener à contourner ces zones afin de garantir des espaces de quiétude pour nos oiseaux endémiques en danger d'extinction. En effet, le bruit est source de nuisances pour ces espèces : le Tuit-tuit peut par exemple abandonner son nid en cas de stress, entraînant ainsi une mortalité des poussins.

Le nouveau texte est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023.



CONNAISSANCE, AMÉLIORATION ET VALORISATION
DES ENVIRONNEMENTS NOCTURNES

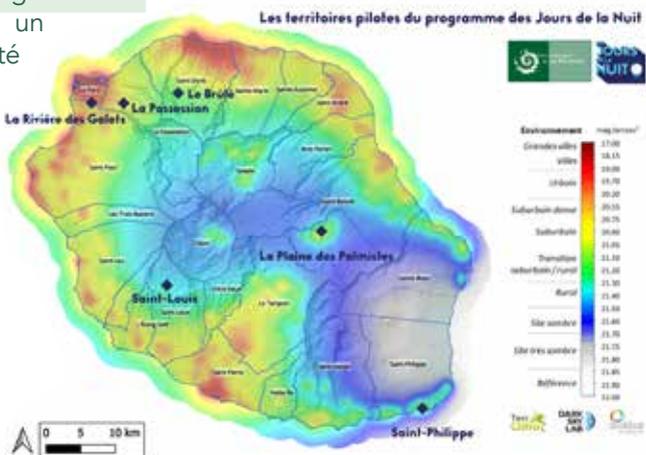


L'année 2022 a été celle de la consolidation pour le programme Les Jours de la Nuit: renforcement de l'approche, nouvelle stratégie de travail et nouveaux membres dans l'équipe.

En 2022, le concept de «l'environnement nocturne» fonde définitivement la démarche du programme Les Jours de la Nuit. Il ne s'agit plus uniquement d'encourager à éteindre l'éclairage artificiel en avril mais, plus largement, de questionner les usages de l'éclairage artificiel afin d'aller vers un éclairage adapté aux besoins réels des habitants tout en étant respectueux de la biodiversité et de notre santé. Et ce, toute l'année.

Cette approche amorce une nouvelle stratégie de travail, à l'échelle de l'île et à l'échelle de territoires-pilotes, sur lesquels sont expérimentées des actions de connaissance des environnements nocturnes, ainsi que des actions de sensibilisation et de mobilisation à destination des habitants, des collectivités publiques et des acteurs économiques privés.

Durant l'année, 4 territoires-pilotes qui ont été identifiés pour initier un travail spécifique avec les habitants la Rivière des Galets au Port, Saint-Philippe, La Plaine-des-Palmistes et le Brûlé à Saint-Denis. Représentatifs d'une manière d'habiter, d'une situation d'éclairage et d'une présence animale et végétale spécifiques, ces territoires-pilotes ont été la base d'une première expérimentation du travail de sensibilisation et de mobilisation des habitants autour de l'environnement nocturne.



ANIMATION TERRITORIALE ET PERSPECTIVES



Ateliers avec les habitants - territoires pilotes

De septembre à novembre 2022, différents ateliers ont donc été proposés à une soixantaine d'habitants des territoires-pilotes identifiés, afin de leur permettre de (re)découvrir leur environnement nocturne, d'en améliorer leur connaissance et de favoriser leur (ré)appropriation de la nuit

- **Ateliers de découverte de l'environnement nocturne**

Randonnée nocturne, observation du ciel étoilé, des chauves-souris, écoute et identification des sons nocturnes de son quartier, escape game, contes...

- **Ateliers artistiques**

La Compagnie Lolita Monga, David Quipandédié, l'association Kouféla, Shanel Huet, l'association Sugar Bones et George Marie

Sautron sont les artistes qui ont accompagné les habitants à exprimer leur lien à la nuit à travers le racontaz chanté, le chant et le ma-loya, le dessin et la peinture.

- **Ateliers-débat sur la gestion du patrimoine nocturne**

Élus et habitants de Saint-Philippe et du Brûlé à Saint-Denis ont été invités à réfléchir à ce qui fait leur patrimoine nocturne et à ce qui doit être entrepris pour mieux le valoriser. Ces ateliers ont été animés par des chercheurs et professionnels mobilisés par Samuel Challéat (CNRS-UMR 5602 GEODE).

En sus de ces ateliers, l'année 2022 a été marquée par deux moments forts en terme d'animation territoriale, en avril et décembre.



AVRIL – Soirée «Dann silans la nuit» à la Rivière des Galets

Initié en 2021, le dispositif innovant de mobilisation citoyenne à la Rivière des Galets «Zekli Soley la Nuit», s’est poursuivi en 2022. Dans la continuité des actions menées par le programme des Jours de la Nuit, la construction de partenariats multi-acteurs au niveau local (commune, associations, Académie de La Réunion, bailleur social) a permis la mise en place d’actions de sensibilisation territorialisées à destination des professionnels du quartier, des scolaires et des habitants de la Rivière des Galets.

Dans le cadre de ce projet de quartier et du lancement de la période d’extinction à l’échelle de l’île, plus d’une centaine de personnes se sont réunies en avril 2022 pour prendre part à une soirée festive «Dann silans la nuit». Cette dernière a rassemblé habitants, associations, artistes, représentants institutionnels et journalistes au Parc Cité Caramboles. Pour l’occasion, le président du Parc national s’est exprimé en direct dans le JT d’Antenne Réunion.



Décembre – Rencontre entre les habitants des différents territoires pilotes

Un temps de rencontre entre habitants, élus et acteurs économiques a été proposé en décembre, afin de rassembler les citoyens des différents territoires-pilotes et de nourrir les réflexions, les idées et envies d’agir respectives autour de l’environnement nocturne. 56 habitants ayant participé aux ateliers proposés par le Parc national durant le second semestre et au projet de quartier de la Rivière des Galets, se sont donc retrouvés le 3 décembre à la Mer Cassée à Saint-Philippe, en milieu naturel préservé.

Au-delà des animations proposées pour se réapproprier la nuit (observation du ciel et contes), ce sont des temps de partage et d’échange entre territoires, générations et personnalités qui ont rythmé l’après-midi et la



soirée. L’atelier animé par Red Samourai a ainsi mis en évidence les bénéfices du programme dans la prise de conscience des problématiques liées à l’éclairage artificiel, dans l’apport de connaissances sur les composants de la nuit (biodiversité, ciel étoilé, etc.) et dans la volonté d’agir de certains habitants pour leur quartier. Un temps de restitution artistique de 3 groupes d’habitants a également favorisé le dialogue sensible sur le thème de la nuit et des croyances locales. Tramay, le groupe d’inspiration indo-créole et monde, a clôturé la soirée par un concert en milieu naturel sans perturbation lumineuse.

Cet évènement a été intégré au séjour presse organisé par le Parc national (voir page 58).

Quartiers étoilés – St Louis

En 2022, le Parc national de La Réunion a apporté sa contribution au projet « Quartiers étoilés » dans le cadre du contrat de ville de Saint-Louis, porté par l'association AGORA. Ce dispositif vise à sensibiliser les habitants de 5 quartiers prioritaires de la commune de Saint-Louis aux patrimoines naturel, paysager, nocturne et culturel, afin d'élargir la sensibilisation aux thèmes de la biodiversité et des enjeux du Parc national.

En 2022, 23 familles ont bénéficié de l'un des 2 séjours organisés à l'Observatoire des Makes les 4-5 août et 18-19 octobre. De nombreuses activités leur ont été proposées : découverte de la forêt des Makes, visite d'un chantier de lutte contre les espèces invasives, peinture sur galets, soirée conte avec la Cie La Ptite Scène qui Bouge sur le toit de l'observatoire, observation des étoiles...



DES HOMMES & DES FEMMES

Nouvelle équipe

Dans le cadre de la nouvelle stratégie du programme Les Jours de la Nuit, deux recrutements ont été réalisés en 2022 afin d'assurer la coordination du programme mais aussi afin de construire la future plateforme d'acquisition des connaissances des environnements nocturnes réunionnais.



Formation continue des agents



Afin de permettre une appropriation du programme des Jours de la Nuit par l'ensemble des équipes, les agents du Parc ont bénéficié de formations tout au long de l'année, dispensées par l'équipe de l'Observatoire de l'Environnement Nocturne (OEN) du CNRS.

- **Sensibilisation au concept de l'environnement nocturne**

- **Formation aux techniques de l'éclairage**

En novembre, les agents du Parc national se sont réunis au Cirad afin d'acquérir des connaissances sur les enjeux et les techniques d'éclairage. S'en est suivie une balade nocturne dans le quartier où plusieurs types d'éclairage, plusieurs ambiances et plusieurs micro-environnements nocturnes ont été examinés.

- **Accompagnement des ateliers**

Les agents ont participé aux ateliers de gestion du patrimoine nocturne et d'écoute de sons nocturnes organisés sur les 4 territoires-pilotes. Ils ont également pu accompagner les équipes de l'OEN dans la préparation et la réalisation de balades nocturnes avec les habitants sur le territoire de Saint-Philippe et du Brûlé à Saint-Denis. Ces balades ont été l'occasion de mettre en perspective leur formation préalable aux techniques d'éclairage, et de se familiariser avec un nouvel angle du programme, à savoir questionner les ressentis et besoins de la population en terme d'éclairage et d'ambiance.



Contes des agents du Parc national

Fin 2022, 4 contes animés ont été dévoilés au grand public dans le cadre d'une vaste campagne de communication destinée à faire (re)découvrir les environnements nocturnes de l'île aux habitants. Les agents des différents secteurs ont été pleinement impliqués dans la réalisation de ces supports de sensibilisation dont ils ont imaginé le contenu. Accompagné de Sully Andoche de l'UDIR (Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise), chaque binôme d'agent a ainsi imaginé une

histoire décrivant la spécificité de l'environnement nocturne de leur territoire-pilote.

Valorisés par la création de films d'animation (voir pages 33, 43, 48 et 56) et diffusés à la télévision ainsi que sur le site internet du programme des Jours de la Nuit, ces 4 zistoires sont également un outil de sensibilisation à destination des agents, régulièrement invités à conter leurs textes dans la pure tradition du racontaz à La Réunionnaise.



WWW.JOURSDELANUIT.RE



ZOOM SUR LES TERRITOIRES



SALAZIE & LE MASSIF DE LA ROCHE ÉCRITE



Signature d'une convention de partenariat entre le Parc national de La Réunion, la ville et le collège de Salazie

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie éducative, le Parc national propose des dispositifs éducatifs spécifiques, adaptés au territoire de Salazie.

Le dispositif Etablissement-relais Porte de parc qui a été proposé à la collectivité, a pour objet d'accompagner le Collège Auguste Lacaussade dans le partage, auprès des élèves, de la connaissance patrimoniale du territoire et d'en faire un lieu de croisement des publics autour des sujets du territoire de la commune.

Cette collaboration présente un double objectif :

- **Le partage des connaissances patrimoniales**

- Développer chez les élèves, une connaissance et une culture sur le patrimoine de Salazie et les enjeux du développement durable

- Renforcer la connaissance des agents d'entretien des aménagements communaux de leur propre territoire





- Partager ces connaissances territoriales en intergénérationnel avec les parents et grands-parents des élèves, mais aussi les acteurs de la vie économique du territoire (agriculteurs, artisans, acteurs touristiques)

- **Le défi environnemental, Enjeux de Développement Durable (EDD)**

- Sensibiliser des publics divers aux patrimoines du cirque et aux enjeux de développement durable et de transition écologique, en particulier sur la thématique de la transition alimentaire

- Rendre les élèves ambassadeurs de la thématique retenue, en particulier le réseau éco-délégués, mais également d'autres

élèves moteurs. La filière SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) peut être concernée

- Donner une place à l'établissement dans le projet de territoire autour de ces sujets

L'engagement de la commune de Salazie dans le cadre de ce partenariat est essentiellement de permettre aux agents communaux de suivre des actions de sensibilisation sur le partage des connaissances patrimoniales et faciliter l'accès aux écoles élémentaires pour des opérations de sensibilisation menées par les élèves du collège.



Esprit parc national – La Réunion : un bilan 2022 encourageant à Salazie comme dans le reste de l'île

Depuis 2015, le Parc national de La Réunion déploie la marque *Esprit parc national* sur l'île avec deux objectifs : valoriser les acteurs du territoire engagés pour la préservation et la promotion des patrimoines naturel, culturel et paysager d'exception, et les accompagner dans une démarche de développement durable et de promotion des territoires. L'objectif est double : mettre en lumière des femmes et des hommes engagés, mais aussi responsabiliser les consommateurs en leur offrant l'opportunité de réaliser des achats responsables.

Fin 2022, le cirque de Salazie compte 4 bénéficiaires de la marque, représentatifs des produits et services marqués sur le territoire du parc national. Alors que l'hébergement des Jardins d'Héva offre aux visiteurs une plongée dans la culture créole, les produits du terroir d'Angie-Benji leur en rappelle les saveurs. Visiteurs extérieurs et habitants de l'île sont également invités à découvrir le cirque autrement au travers des sorties découvertes organisées par Les Aventuriers et l'OTI Est.

Découvrir tous les produits et services
Esprit parc national - La Réunion



© Le bon Zest - Jérôme Barret



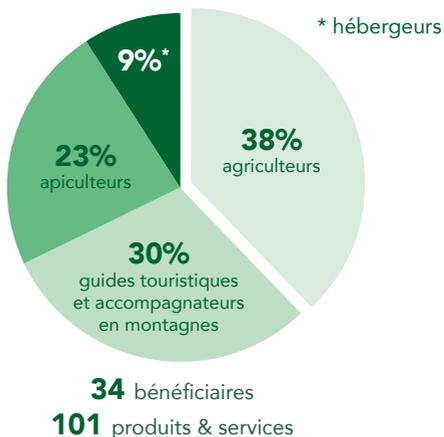
Sur l'ensemble du territoire du parc national, 5 nouveaux produits du terroir et 3 nouvelles prestations touristiques viennent compléter l'offre de la marque en 2022. En fin d'année, le réseau compte 34 bénéficiaires et une centaine de produits et services marqués.

Afin de faire connaître les produits de la marque et les engagements en faveur du territoire pris par les producteurs concernés, le Parc national a convié ces derniers sur un stand commun, lors du marché de Noël de Salazie. L'initiative, qui a permis de valoriser les valeurs soutenues par *Esprit parc national – La Réunion*, sera renouvelée en 2023 sur de nouvelles manifestations.

L'année 2022 a également été marquée par de nouvelles modalités de gestion par les équipes du Parc national. Des territoires prioritaires ont notamment été définis en concertation avec les secteurs de l'établissement. Salazie en fait partie. De plus, l'ac-



compagnement des bénéficiaires se fait désormais directement par les équipes de secteurs, afin de se rapprocher des enjeux de gestion spécifique de chaque territoire et de conforter les initiatives locales entre bénéficiaires.



Construction partenariale du futur Plan d'Actions Concerté de La Roche Écrite



Réunir l'ensemble des parties prenantes de la gestion du massif de La Roche Écrite autour d'une ambition commune, tel est le challenge à relever par le Plan d'Actions Concerté (PAC) pour cet espace à enjeu écologique spécifique.

En réponse à l'appel à projets MobBiodiv' Restauration 2021 lancé par l'OFB dans le cadre du plan France Relance, le Parc national a obtenu un soutien financier de 100 000 € pour la «Construction d'un Plan d'Actions Concerté du massif de La Roche Écrite et de supports de sensibilisation à sa valeur patrimoniale». Un financement sur 18 mois qui –à compter de

janvier 2022– a notamment permis l'emploi d'un coordonnateur de projet, la réalisation d'opérations de mobilisation citoyenne (collecte de récits de vies, chantiers participatifs de lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales) et le lancement d'un marché de conception-réalisation de supports d'interprétation destinés aux sites de Mamode Camp (entrée de cœur du parc) et au refuge de La Roche Écrite.

Sous le pilotage en interne du secteur Nord du Parc national, ce projet a réuni l'ensemble des parties prenantes de la Commission Consultative de La Roche Écrite, élargie pour l'occasion aux habitants des deux

villages limitrophes du périmètre du cœur de parc national, à savoir Le Brûlé (commune de Saint-Denis) et Dos d'Âne (commune de La Possession).

Les différentes séquences de travail organisées en ateliers participatifs, type « world café », forum ouvert ou encore de manière bilatérales, ont permis de rythmer la dynamique partenariale, de recréer des liens et d'alimenter le futur plan d'actions.

Après un précieux travail de formulation des enjeux, des objectifs, des actions et des opérations, une

priorisation des objectifs et des projets devrait voir le jour au premier trimestre 2023. La validation partenariale des actions du PAC et la rédaction du document cadre sont quant à elles attendues pour la fin juillet 2023.



Financé par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

SALAZIE-BRÛLÉ PAR LES HAUTS

Un conte imaginé
par les agents
du Parc national



LES
**JOURS
DE LA
NUIT** 



Chantiers participatifs sur le massif de La Roche Écrite

La mobilisation citoyenne est un enjeu primordial dans la préservation de la biodiversité unique de La Réunion. Afin d'impliquer les habitants dans la préservation de leurs patrimoines et de les rendre acteurs du changement, le Parc national organise différents chantiers participatifs sur le territoire.

En 2022, les citoyens voisins de La Roche Écrite ont ainsi été invités à s'impliquer non seulement dans la construction du Plan d'Actions Concerté du massif (voir page 32) mais aussi dans des travaux de lutte contre les plantes exotiques envahissantes sur le secteur de Mamode Camp et autour du refuge.

Pour ces chantiers citoyens encadrés par les agents du secteur Nord, les cibles ont été définies de façon concertée avec le Département et l'ONF afin de freiner la colonisation des plantes exotiques envahissantes vers le haut du massif.

En 2022, 3 chantiers ont été expérimentés sur des zones dégradées et envahies par le Myrte, le Frêne, le Troène de Ceylan ou encore le Bringelier Marron qui évoluent de façon préoccupante vers le milieu naturel. Ces actions de lutte ont réuni 50 bénévoles et viennent en complément des opérations sylvicoles déjà financées par le propriétaire et l'Union Européenne.



AGIR ENSEMBLE AUX QUATRE COINS DE L'ÎLE

MAÏDO

Depuis 2021, le Parc national mène des actions de lutte contre l'Ajonc d'Europe sur 12 ha situés au niveau du belvédère. En 2022, 19 chantiers ont été réalisés et ont accueilli 445 bénévoles. Ces actions permettent de voir se réimplanter des espèces natives du Maïdo sur les espaces traités. La mobilisation citoyenne doit se poursuivre afin de redonner au belvédère son visage originel.

TROIS-BASSINS

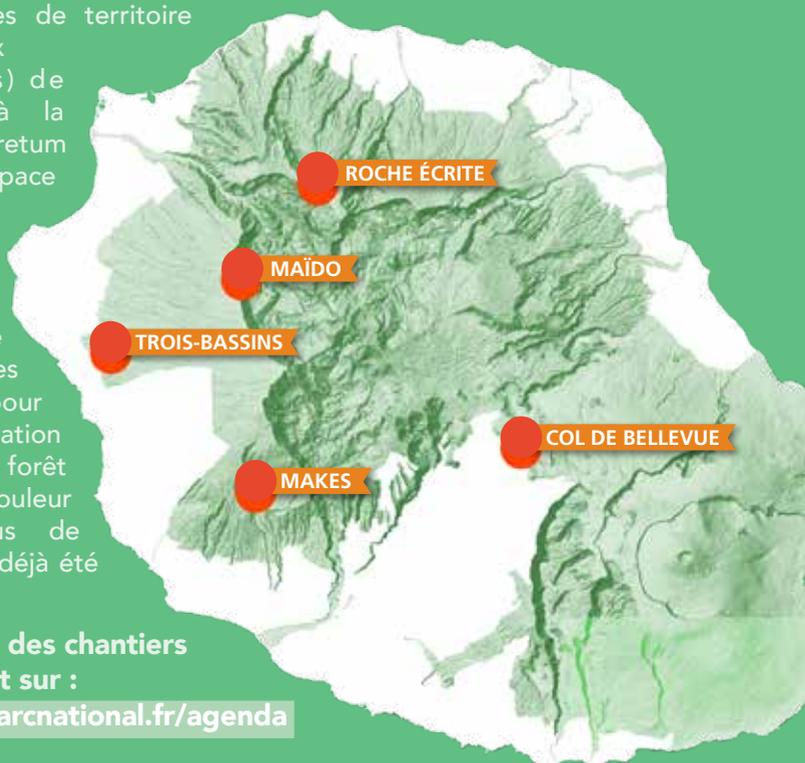
Depuis 2019, le Parc national et ses partenaires de territoire proposent aux Réunionnais(es) de prendre part à la création d'un arboretum sur le site de l'espace numérique et artistique du LENA. Le projet est actuellement dans une phase de plantation d'arbres et d'arbustes pour amorcer l'implantation d'une nouvelle forêt de bois de couleur des Hauts. Plus de 1 500 arbres ont déjà été plantés.

LES MAKES

Les premiers chantiers participatifs ont démarré en mars 2020 sur une parcelle mise à disposition par l'ONF. Les efforts se concentrent principalement sur le Raisin marron et le Longose qui envahissent la zone.

COL DE BELLEVUE

Dès 2023, le Parc national interviendra sur ce site une fois par mois avec la Maison Familiale Rurale de La Plaine-des-Palmistes (voir page 47).



Toutes les dates des chantiers participatifs sont sur :

www.reunion-parcnational.fr/agenda



MAFATE



Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Mafate : la piste d'un Système Participatif de Garantie

Les premières années du PAT de Mafate ont permis de construire, avec une quinzaine de gîtes et une dizaine de producteurs partenaires, une charte de l'alimentation durable à Mafate. Celle-ci promeut notamment la production locale en circuit court, l'agro-écologie, la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire ou encore la valorisation du patrimoine alimentaire réunionnais.

Il convient aujourd'hui d'animer cette charte afin d'en faire un outil de communication pour les gîtes et de mettre en avant des bonnes pratiques. Cela soulève cependant de nombreuses questions : Comment s'assurer que les engagements sont bien mis en œuvre par les signataires ? Comment faire pour que cette charte impulse une démarche de progrès dans le cirque ? Dans un contexte où le déploiement de marques et labels s'avère souvent inadapté aux spécificités du cirque, ces questionnements ont amené à envisager la création d'un Système Participatif de Garantie (SPG).

Un SPG est un système de garantie de la qualité, géré localement par les acteurs impliqués et insérés dans un réseau basé sur la confiance et l'échange de connaissances. Un tel système fonctionne sur la base de 6 principes : vision partagée, participation, transparence, confiance, processus d'apprentissage et horizontalité.

En partenariat avec le Cirad, la réflexion s'est engagée avec les acteurs du cirque, notamment lors d'une formation proposée en août 2022, afin de partager des expériences similaires, de traduire les principes de la charte





de l'alimentation durable à Mafate en critères objectifs et d'engager une démarche de communication auprès des visiteurs du cirque.

La réflexion se prolonge dans le cadre d'un large plan de formation dont la mise en œuvre a débuté fin 2022 et se poursuivra sur toute

l'année 2023. Ce dernier vise à renforcer les compétences des Mafatais, aussi bien sur les volets techniques de la production agricole et de la transformation, que sur l'organisation des circuits courts et la professionnalisation.

Le dispositif INTERPAT, un appui à l'émergence de projets alimentaires territoriaux à La Réunion

Si le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Mafate a été le premier à voir le jour à La Réunion, de nombreux autres ont été lancés depuis. Pour soutenir cette dynamique et favoriser les échanges, le Parc national anime le réseau INTERPAT.

Les PAT ont le vent en poupe

Après une belle année 2021 pour les PAT à La Réunion -grâce notamment au Plan de Relance-

la dynamique s'est encore renforcée en 2022. De plus en plus de collectivités s'engagent et réfléchissent aux problématiques alimentaires sur leur territoire. Ainsi, en 2022, la commune de La Plaine-des-Palmistes voit son projet reconnu par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Lauréate de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) en tant que PAT émergent, la commune a

pu lancer officiellement son projet. Avec ce nouveau PAT, La Réunion compte 7 Projets Alimentaires Territoriaux sur son territoire à la fin de l'année 2022.

Bientôt plus ?

Accompagnées par le Parc national, de nouvelles collectivités se sont portées candidates pour 2023: Saint-Joseph, Saint-André, Saint-Paul ainsi que le Département. Ces nouvelles démarches mettent l'accent sur des thématiques plus sociales, comme la lutte contre la précarité alimentaire. L'implication de telles collectivités serait par ailleurs synonyme d'un changement d'échelle et de perspective pour le réseau des PAT réunionnais.

Dispositif INTERPART

Du côté du dispositif INTERPAT, l'animation du réseau des PAT se met en place au travers des ateliers et des rencontres techniques.

Une première formation a pu être proposée aux équipes des PAT en novembre 2022, sur le thème de l'évaluation. Le but de cette rencontre était d'alimenter les réflexions sur des questionnements du type: «Quel impact va avoir mon PAT sur le territoire ?» ou encore «En quoi et de quelle manière contribue-t-il à la durabilité du système alimentaire réunionnais ?» Accompagnés par le service DEFIS de l'Institut Agro Montpellier, les animateurs et le Parc national se sont réunis une semaine sur le cas du PAT de Trois-Bassins pour travailler sur la méthode d'évaluation «Syalinnov», un outil élaboré spécifiquement pour l'évaluation des PAT en métropole. L'enjeu de cette formation, financée par la DAAF, dans le cadre de l'INTERPAT est de le confronter et de l'adapter au contexte réunionnais.



Vers un tourisme plus durable à Mafate



Mis en place par l'ADEME, le «Fonds tourisme durable» permet d'accompagner certaines structures touristiques vers un développement économique durable du territoire. Depuis 2021, le Parc national de La Réunion déploie ce Fonds dans Mafate, avec l'appui de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI Ouest) et de la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT).

De 2021 à fin 2022, l'animatrice recrutée pour l'occasion a rencontré les habitants et a sensibilisé 40 acteurs économiques du cirque de Mafate aux enjeux de

la transition écologique. Sur cette même période, 12 diagnostics d'hébergements ont été réalisés et quatre structures ont pu bénéficier d'une aide d'environ 7 000 euros chacune. Ces subventions ont permis de réaliser des achats d'équipements pour limiter les consommations d'eau et d'énergie et pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une vidéo a été réalisée pour présenter ce dispositif (voir QR code).

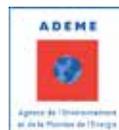


Schéma Expérimental d'Aménagement des Îlets (SEAI) : un projet partagé d'aménagement défini pour 4 îlets, un travail à poursuivre

Au terme de trois ans de travail partenarial, le Schéma Expérimental d'Aménagement des Îlets (SEAI) à Mafate, s'est achevé dans le courant de l'année 2021. Cette démarche vise à faire du cirque de Mafate un éco-territoire, en co-construisant le schéma d'aménagement avec les habitants, les acteurs du territoire et les institutions. Gestion des déchets, qualité de l'accueil et architecture figurent parmi les thématiques étudiées.



L'expérimentation menée sur les îlets de Marla, Roche Plate, Aurère et Grand Place, a abouti à un projet partagé d'aménagement et a fait le point sur ses atouts et ses limites lors des restitutions organisées à Aurère et Marla en mars 2022. De nombreux partenaires et Mafatais ont répondu présents. Les rendez-vous ont également été l'occasion de discuter de quelques projets types qui ont été accompagnés par le Parc national et le CAUE dans le cadre du SEAI ou du Projet Alimentaire Territorial (voir page 36), à l'image de projets de camping, de ferme pédagogique, de boutique de valorisation des produits mafatais, de maison des îlets, etc.

S'il en résulte beaucoup d'éléments riches d'enseignement sur de nombreuses thématiques (vocations des parcelles dans les îlets étudiés, mode d'habiter à Mafate, évolution du cadre de vie des Mafatais, nouvelles modalités



de constructions plus qualitatives, perspectives réelles en terme de circuits court...), il reste encore du chemin à parcourir. En effet, l'objectif est désormais de mener à bien les éléments identifiés et d'aller au bout de l'ambition initiale, à savoir définir un plan guide par îlet et mettre en œuvre un plan d'action et des solutions concrètes face à diverses problématiques.

Le travail de finalisation des expérimentations sera concentré en priorité sur Aurère. La méthodologie testée pourra ensuite être appliquée à tous les îlets du cirque. Pour cela, des diagnostics préalables seront réalisés en parallèle sur les six autres îlets dès la fin 2024.



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne et le Département de La Réunion dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion/FEADER 2014-2022.



Mise en œuvre d'un Projet d'Éducation Artistique et Culturelle aux Orangers



L'animation de Projets d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) s'inscrit dans la nouvelle stratégie éducative du Parc national dont un des objectifs est de sensibiliser les élèves du CP à la Terminale aux enjeux de préservation de leur patrimoine naturel, culturel et paysager. Porté par l'Éducation nationale, ce dispositif est enrichi par le partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion.

Depuis 2020, le Parc national accompagne les enseignants dans la mise en œuvre de deux PEAC portés sur la flore: le PEAC «Caro d'zendemik» vise d'une part à faire connaître aux jeunes les espèces indigènes et endémiques et

d'autre part à les rendre actifs dans la préservation de ce patrimoine par le biais d'activités de lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales et de plantations de plantes endémiques et indigènes. Le PEAC «PAPAM» quant à lui, vise à informer les élèves sur les espèces locales de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PAPAM). L'animation de ces projets éducatifs représente un outil supplémentaire de sensibilisation des publics, avec toujours pour objectif de faire évoluer les mentalités et d'induire un changement des comportements à moyen et long terme.

Au cours de l'année scolaire 2020-2022, 16 classes ont mis en place l'un de ces deux PEAC, permettant

ainsi de sensibiliser près de 370 élèves. Aux Orangers, c'est le PEAC «Caro d'zendemik» qui a été porté par l'école primaire Arthur Attache.



Dans ce cadre, un agent du Parc national a réalisé des interventions régulières auprès des élèves de l'îlet. Les 18 jeunes de la classe unique allant du CP au CM2 ont ainsi été sensibilisés au rôle du Parc national et aux différents enjeux de préservation de leurs patrimoines d'exception. Ils ont également pu participer à leur niveau au Projet Alimentaire de Territoire (PAT) de Mafate.

Les résultats, très positifs, permettent d'envisager un renouvellement de ce dispositif avec les autres établissements scolaires de Mafate.



DAN LA NUIT

Un conte imaginé
par les agents
du Parc national

LES
JOURS
DE LA
NUIT



Réorganisation de l'implantation des antennes télécom suite à l'incendie du Maïdo

Les infrastructures télécom installées au Maïdo ont été en majorité détruites par les incendies de fin 2020. Dans la foulée, les infrastructures brûlées ont été évacuées, le site a été dépollué et des infrastructures provisoires ont été posées afin d'assurer la couverture réseau. Cette installation s'est faite en urgence, sans vision d'ensemble ni autorisation préalable du Parc national.

En août 2022, le Parc national a donc réuni les opérateurs ayant des équipements sur le site, ou souhaitant s'y installer, afin de réfléchir ensemble à la conception et à l'implantation

d'installations pérennes et d'aboutir à un projet global tenant compte de l'ensemble des projets d'aménagements, d'infrastructures et de gestion des risques et intégrant une analyse des impacts cumulés des projets.

Cette concertation a abouti à une feuille de route opérationnelle pour la mise en œuvre des projets d'installation d'infrastructures pérennes portés par les opérateurs. Elle a également permis la mutualisation de certains aménagements. Les premières autorisations ont été accordées en 2022 avec un début des travaux dans les mois qui ont suivi.



Infrastructures provisoires, sans vision d'ensemble ni autorisation préalable du Parc national



Nouvelle antenne plus compacte et positionnée en flanc de falaise pour limiter l'impact visuel de l'équipement



LA PLAINE DES PALMISTES



Opération de démantèlement de camps de braconniers

Au mois d'octobre 2022, le Parc national de La Réunion, en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) et la Communauté intercommunale de la région Est (Cirest), a procédé à une opération de démantèlement de camps de braconniers sur les massifs des forêts départemento-domaniales de la Plaine des Fougères, de la Plaine des Lianes et de Takamaka. Ces opérations ont pour objectif de supprimer les points d'appuis en forêt fréquentés par les braconniers qui restent plusieurs jours sur place. Préalablement à cette journée de démantèlement,

des opérations de repérage ont été réalisées par voie aérienne ou terrestre, avec la participation de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de La Réunion. Le service départemental de l'Office français de la biodiversité a également prêté son concours à cette opération en participant au démontage préalable de camps de braconniers et à leur préparation pour évacuation par voie aérienne. Au total, 8 camps ont été démantelés et 10 mètres cubes de déchets ont été évacués des massifs.



Aménagement de la RN3 Lancement de l'étude avec les partenaires



La charte du Parc national demande qu'une attention particulière soit portée à la continuité écologique entre les deux grands massifs volcaniques de La Réunion, car elle est composée de deux corridors géographiquement restreints.

Le premier de ces corridors correspond à la Pandanaie, espace naturel à enjeux entre Saint-Benoît et La Plaine-des-Palmistes. Le second corridor délimite quant à lui La Plaine-des-Palmistes et Le Tampon, au niveau du col de Bellevue. Tout deux sont traversés par la «Route des Plaines» (RN3), qui assure une liaison stratégique entre l'Est et l'Ouest de l'île.

Dans un premier temps, le Parc national a choisi de concentrer ses efforts au niveau du col de

Bellevue, avec pour objectif de réaliser des chantiers exemplaires de diminution des impacts sur ce tronçon, afin que cette route de montagne s'intègre dans les enjeux écologiques et paysagers majeurs du site.

Dans ce but, un marché de prestation intellectuelle a été attribué en novembre 2022 à un groupement de paysagistes, d'écologues et d'experts en voirie et réseaux divers. Son lancement en décembre a permis de réunir les partenaires clefs du site, notamment le Département, propriétaire, et l'ONF, gestionnaire du massif forestier. L'intercommunalité (Cirest) et la commune ont également été associées à cette action fortement liée au Plan d'Interprétation et de Valorisation Écotouristique (PIVE) de La Plaine-des-Palmistes.

Le programme d'actions opérationnel pour ce tronçon sera défini au premier semestre de 2023, avec l'objectif d'obtenir par la suite les fonds nécessaires aux premières années de travaux. Les études de maîtrise d'œuvre jusqu'aux travaux d'aménagement paysager constituent le premier volet de ce programme.

La fourniture de plants et les travaux de biodiversité en constituent le second. S'agissant de ces travaux de biodiversité, une part aussi importante que possible sera réservée à la création d'un chantier école, avec les partenaires compétents en matière de formation et d'insertion.

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Production de plantes indigènes destinées à la réhabilitation du col de Bellevue



Le col de Bellevue offre l'un des plus beaux panoramas sur La Plaine-des-Palmistes. Situé en cœur de parc national, le site constitue un corridor naturel reliant les massifs du piton des Neiges et du piton de la Fournaise.

Aujourd'hui menacé par les plantes exotiques envahissantes, il est considéré par la charte du Parc national comme une zone prioritaire de réhabilitation écologique et paysagère. Plusieurs actions impliquant les partenaires

du Parc national sont menées en ce sens.

Le secteur Est a notamment noué un partenariat avec la Maison Familiale Rurale (MFR) de La Plaine-des-Palmistes. Les conventions signées ont permis de sensibiliser les élèves et l'équipe encadrante aux problèmes posés par les invasives dans la préservation du bien «Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion» inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, et d'initier la production de plantes indigènes par les élèves dans les cursus de formation.

En 2022, les classes de Bac pro et de BTS de la MFR ont donc mené à bien plusieurs collectes de graines sur le site du piton des Songes, encadrées par des agents du Parc national. De jeunes pousses ont également été récoltées en sous-

bois de forêts de cryptomérias sur le site de piton Doret, avant d'être mises en culture.

Précédemment remise en état par les élèves, la pépinière de la MFR a ainsi permis la production de 430 plants d'Ananas marron, de Fleur jaune, d'Ambaville, de Faux bois de demoiselle et autres espèces indigènes, destinés à restaurer les milieux les plus impactés par les plantes invasives.

Avec l'accord préalable de l'ONF, une parcelle de 8 500 m² a été retenue au col de Bellevue afin d'y mener des chantiers citoyens courant 2023. Dans la continuité du travail initié en 2022, les jeunes de la MFR y lutteront contre le Longose et le Ti-glaïeul avant de replanter une partie des espèces indigènes produites en pépinière.

LIMYÈR SANSÀ FÉNWAR

Un conte imaginé
par les agents
du Parc national

LES
JOURS
DE LA
NUIT





VOLCANS



Gîte du volcan et refuge du piton des Neiges, des modèles de développement en cœur de Parc national

La reconstruction de ces deux équipements est un réel défi pour le Département et le Parc national: le piton des Neiges et le piton de la Fournaise sont deux sites qui doivent être valorisés à la hauteur de leur valeur patrimoniale et dans le respect de l'esprit des lieux. À cela s'ajoutent des contraintes techniques fortes liées à l'isolement des sites.

C'est pourquoi Département et Parc national travaillent de concert pour définir des projets ayant la

meilleure intégration paysagère des infrastructures et dont les modalités de gestion aient le moins d'impacts négatifs possibles.

- En 2022, la reconstruction du gîte du volcan se poursuit. Ces travaux sont accompagnés par les équipes de l'Établissement qui s'assurent du bon respect des règles générales applicables en cœur de parc national et des prescriptions des autorisations accordées à ce projet. Les essais de production d'espèces caractéristiques de la zone du volcan ont



donné des résultats intéressants dont les conclusions permettent d'envisager de nouvelles perspectives en matière de restauration d'habitats. L'année 2022 a aussi été marquée par un accompagnement important des agents du secteur Est sur la renaturation des zones à proximité immédiate des anciens et nouveaux gîtes. Très envahies par des espèces plantées par les anciens gîteurs pour leur qualité esthétique, ces zones pourront faire l'objet d'opérations de renaturation spécifique courant 2023.



- La reconstruction du refuge du piton des Neiges a nécessité la rédaction d'un cahier des charges précis et le choix d'options techniques spécifiques. Le Parc national a donc accompagné le Département sur ces deux points, courant 2021, pour une meilleure prise en compte de la VUE (Valeur Universelle Exceptionnelle) du site. Fin 2022, une nouvelle étape importante a été franchie avec le choix du projet architectural. Le Parc national était membre de la commission qui a encadré la définition du programme technique et a participé au jury final à l'issue du concours d'architecte.

Les paysages, trait d'union entre l'ONF et le Parc national

Courant 2022, l'ONF et le Parc national ont proposé des sessions de formation commune à leurs agents, sur la thématique paysagère. Une manière originale de créer du lien entre les équipes et de leur permettre d'approfondir leur connaissances sur ce patrimoine partagé. Ces formations se sont déroulées sur la route vers le piton de la Fournaise et à l'Étang du Gol. Au programme: lecture sensible du paysage, identification des enjeux paysagers d'un territoire de façon qualitative et notions concernant le patrimoine mondial de l'UNESCO et la Valeur

Universelle Exceptionnelle du bien inscrit. Ayant rencontré un franc succès, ces formations se poursuivront en 2023 sur de nouveaux sites.





SAINT-PHILIPPE



Inventaire des friches : connaître les friches en lisière du parc national

La commune de Saint-Philippe a sollicité un appui du Parc national dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de réaliser un état des lieux des friches sur l'ensemble de la commune. En effet, une méthode d'inventaire et de caractérisation des espaces en friches en lisière d'espaces naturels a été développée par le Parc national en 2020.

Cette dernière a donc été appliquée à la commune de Saint-Philippe, sur une surface de 314 ha. L'inventaire réalisé identifie les zones les plus dégradées et les

espaces présentant des enjeux de conservation liés à la présence de formations végétales indigènes.

Les résultats ont été restitués à la commune, accompagnés d'outils d'aide à la décision sous forme de cartes thématiques et d'une base de données permettant de consulter le détail des caractéristiques agro-environnementales de chaque parcelle inventoriée.

Ces travaux alimentent la réflexion concernant l'évolution des zonages du futur PLU et servent de support pour orienter et prioriser une animation foncière sur le territoire communal.



Le Plan d'Actions Concerté de Mare Longue (2019-2030), un fil directeur

Une année riche de rencontres pour les agriculteurs de Saint-Philippe

Le Plan d'Actions Concerté (PAC) du territoire de Mare Longue couvrant près de 295 ha poursuit les grands objectifs suivants :

- Maintenir et améliorer l'état de conservation de cet environnement exceptionnel
- Relancer et animer une forte gouvernance partagée entre les acteurs du territoire
- Impulser et accompagner des actions créatrices de valeur pour le territoire et sa population

Ce PAC comprend 4 axes principaux, dont l'un est consacré à l'agriculture et a fait l'objet d'un important travail partenarial au cours de l'année 2022.

Dans la continuité du diagnostic agricole de la commune de Saint-Philippe réalisé par le Parc national, plusieurs rencontres d'agriculteurs ont été organisées en 2022 pour concrétiser leur volonté de se fédérer :

• **Rencontre et formation autour du lien agriculture/forêt indigène**

Les parcelles agricoles jouxtent souvent des zones forestières. Plusieurs agriculteurs du territoire sont propriétaires forestiers et soucieux de préserver et valoriser les reliques d'arbres endémiques sur leur terrain.

Suite à cette rencontre, une convention de partenariat a été établie avec l'association Militan Pou La Tèr, pour l'organisation de chantiers participatifs de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur la parcelle d'un des agriculteurs du collectif, située en limite du cœur de parc national. Ce chantier constitue un support de sensibilisation et d'implication des agriculteurs et du grand public sur cette thématique.

• **Journée de partage sur l'agroécologie**





• **Montage de l'association
Agriculture Durable du Terroir
de Saint-Philippe (ADTSP)**

Après un temps d'échanges et de réflexions sur le choix du type de structuration et de mode de fonctionnement futur du collectif, les participants ont initié le montage d'une association (objet, statuts, pistes d'actions...). Cette dernière a officiellement vu le jour le 13 septembre 2022.

Avec la création prévue du groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) début 2023, l'objectif d'accompagnement à la fédération d'agriculteurs sur le territoire est atteint. Un pas de plus vers une agriculture durable respectueuse de nos patrimoines naturels.

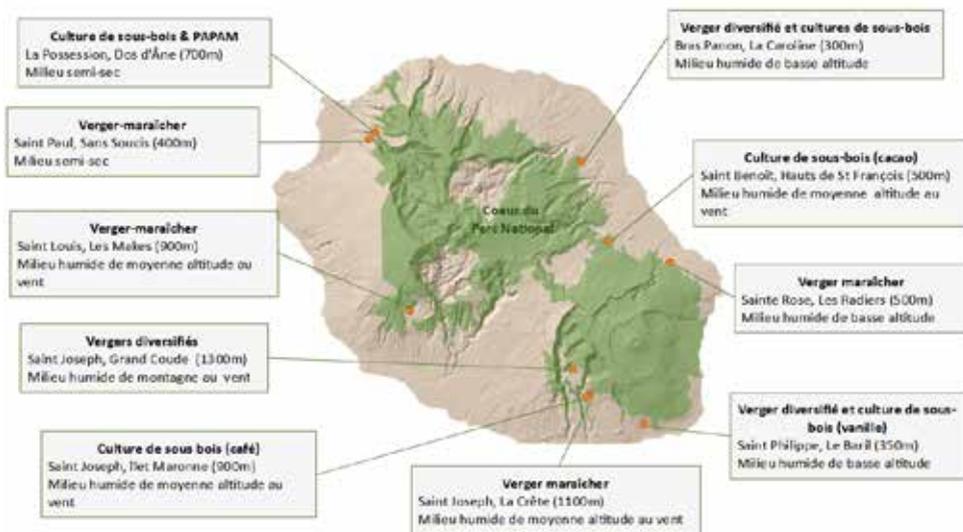


Projet GAIAR: valoriser les interfaces en friche par l'agroforesterie

Depuis 2021, le Parc national de La Réunion et l'ARMEFLHOR animent en partenariat le projet GAIAR (Gestion Agro-écologique et Innovante des friches par l'Agroforesterie Réunionnaise). Cette expérimentation teste la remise en valeur d'espaces en friches situés à l'interface des zones agricoles et naturelles. Le projet s'appuie sur un réseau de 10 parcelles pilotes, réparties sur l'ensemble du territoire et dont la mise en place débutée en 2021 s'est poursuivie en 2022.



De vocations technico-économiques variées (maraîchage, culture de sous-bois, PAPAM, arboriculture...), ces parcelles ont également été choisies de manière à représenter différents états écologiques, climats et types de sol, afin de définir des références techniques, économiques et environnementales locales au développement de projets de réhabilitation de parcelles en friches, notamment d'agroforesterie.



Le réseau de parcelles pilotes du projet GAIAR



Dresser un état des lieux et définir une stratégie

À Saint-Philippe, l'aménagement de la parcelle expérimentale GAIAR située au Baril a été finalisé. Cette parcelle, fortement envahie par le Jamrose et le Goyavier, abrite également de nombreuses reliques d'espèces indigènes et endémiques: Corce blanc, Peau gris, Bois de papaye.... Après avoir réalisé l'inventaire et le marquage de l'ensemble de ces espèces d'intérêt, un défrichage manuel

sélectif et ciblé sur les espèces exotiques envahissantes a été réalisé.

L'opération a permis de réhabiliter près de 2 500 m² de friche, aujourd'hui remise en cultures avec des fruitiers rares et lontan (Fruit à pain, Sapote, Jaboticaba, Cacaoyer...) principalement destinés à la transformation.



Des plantes aromatiques et médicinales indigènes (Change écorce, Bois d'osto, Bois de pêche marron...) ainsi que des exotiques utilisées pour la tisanderie (Thym, Verveine, Citronnelle...) ont été plantées.

Un test est en cours pour voir si certaines espèces indigènes couvrantes (*Centella asiatica*, *Oplismenus hirtellus*...) peuvent contenir la repousse d'espèces exotiques envahissantes stimulées par la réouverture brutale du milieu.

Le projet GAIAR est financé par l'État au titre du Contrat de Convergence et de Transformation, et co-financé par les fonds européens LEADER, FEADER et le Conseil Départemental de La Réunion et par l'intermédiaire du Groupe d'Action Locale (GAL) Grand Sud, Terres de Volcans.



Réhabiliter la parcelle et lutter contre les espèces exotiques envahissantes



Mettre en culture et valoriser



LES JOURS DE LA NUIT

ZISTWAR MARGOZ

Un conte imaginé par les agents du Parc national



VIE DE L'ETABLISSEMENT

COMMUNICATION EXTERNE



Zoom sur les relations presse

Les 3 et 4 décembre 2022, journalistes et influenceurs de l'île ont été conviés à un séjour presse sur les enjeux et missions du Parc national. La plupart des rédactions ont répondu présentes à notre invitation malgré des emplois du temps déjà très chargé.

Une première matinée dans la forêt de Mare Longue fut l'occasion pour les agents du Parc national de partager leurs connaissances sur les patrimoines naturels, culturels et paysagers à travers un focus sur cette relique de forêt humide de basse altitude. La sortie terrain a également permis de partager de manière concrète les actions mises en œuvre par l'Établissement ainsi que leurs raisons d'être. Elle a aussi permis d'éclaircir le rôle des différents acteurs de la préservation de la biodiversité sur le territoire.

La soirée de rencontre des habitants des territoires-pilotes du programme des Jours de la Nuit (voir page 23) a été intégrée au séjour afin de partager ce temps fort avec les médias. Le lendemain, une visite chez M. Huet, bénéficiaire la marque *Esprit parc national* (voir page 30), a été proposée.

Ce séjour, ainsi que le travail quotidien de relations presse a permis d'améliorer la notoriété du Parc national, objectif prioritaire de la communication externe de l'Établissement.

En parallèle, sur toute l'année, les rencontres avec la presse ont été multiples et une vingtaine de communiqués de presse ont été envoyés aux médias. Les retombées ont été nombreuses, avec plus de 100 parutions à l'échelle locale et nationale, tous médias confondus.



Des communications conjointes avec les partenaires



De nombreuses actions de communication ont été menées toute l'année avec les partenaires : les «Quartiers étoilés» avec la ville de Saint-Louis, la création d'un jeu-concours avec EDF, le bilan du travail mené sur les espèces exotiques envahissantes avec le Cirad, la rediffusion du spot anti-braconnage avec le Département et l'ONF ou encore le stand et

la conférence commune avec le Département à l'occasion du Grand Raid..

Ce dernier évènement a également été l'occasion de travailler la notoriété du territoire du parc national ainsi que de valoriser les agents.



Et aussi !

Une campagne de communication a été imaginée pour le programme des Jours de la Nuit afin de familiariser les habitants de l'île à la notion d'environnement nocturne à travers le racontaz zistoir. Une belle façon de valoriser le fénoir ainsi que le travail des agents qui ont créé les contes de toute pièce !



COMMUNICATION INTERNE

La journée de cohésion d'équipe

Après 3 années sans avoir pu se réunir en raison de la situation sanitaire, les agents du Parc national de La Réunion ont bénéficié d'une journée de cohésion organisée le lundi 27 juin 2022 à la salle Sainte-Hélène au Tampon.

Au programme de la matinée: une chasse au trésor par équipe. Équipés d'un kit, les agents devaient se rendre sur des sites précis, relever des défis, résoudre des énigmes... L'objectif à atteindre était de réaliser le parcours en équipe et résoudre les 10 épreuves.



L'après-midi un atelier de team-building a été organisé autour de la fabrication de compositions individuelles d'«éco-systèmes» (plantes succulentes et plantes grasses, globe transparent, terre végétale, décor...). Ce temps a permis de développer l'entraide avec une animation en lien avec la nature, de favoriser les échanges informels à travers un moment de détente, de repartir avec un souvenir de la journée et plus tard, de décorer les bureaux ! Plusieurs agents ont créé des compositions pour leurs collègues absents. Une belle marque de solidarité !



de : Parc national de La Réunion <communication@parcnational.fr>
 Répondre : communication@parcnational.fr
 Objet : Newsletter interne - Septembre 2022



Bienvenue



Laëtitia AUBRY | Chargée de pilotage des actions de la stratégie éducation

Diplômée de La Réunion, avec une formation de base en biologie et géologie, Laëtitia a travaillé pendant années dans le développement durable, dans le secteur de la construction. Après un retour à l'enseignement, elle rejoint aujourd'hui à La Réunion pour intégrer l'équipe du SPDP en tant que chargée de pilotage des actions de la stratégie éducation.

Actualités



Amélioration des connaissances sur les PEE

Le Parc et le CNPAC ont organisé un groupe de travail qui a mis en place une méthodologie pour définir le degré d'invasion d'un site par les plantes exotiques envahissantes (PEE). Actes écrits dans les deux derniers types d'invasion, une évaluation des risques de plus grande échelle sur le Massif de la Roche des Fougères. Ce matin jeudi, deux participants ont participé à la séance pour présenter quelques PEE les plus envahissantes de la Réunion et partager leurs connaissances sur le massif. Il en ressort un degré d'invasion très hétérogène, indiquant des zones prioritaires dans tout les habitats.

[En savoir plus](#)



Plan d'Actions Concerté du massif de la Roche Erite - Ça avance !

Le massif de la Roche Erite est bien connu pour ses "Jules Kuri". L'équipe forestière travaille sur une forme modifiée pour sa

Une nouvelle newsletter

Afin de répondre au besoin d'amélioration de la circulation de l'information, une nouvelle newsletter a été créée en septembre 2022, à destination des agents du Parc national et de ses instances (CA, CS, CESC).

Le support, plus moderne et dynamique apporte une meilleure visibilité des sujets. La plateforme utilisée permet également des possibilités d'analyse qui sont très utiles au service communication dans le suivi et l'évaluation de cet outil. Mesurer le taux d'ouverture en fonction de la cible et étudier les sujets les plus consultés sont autant d'éléments utiles dans l'adaptation de notre plan d'action.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ANTENNE SUD DU PARC NATIONAL

Les nouveaux locaux de l'antenne Sud du Parc national ont été inaugurés le 24 novembre 2022 sur l'Agro-Campus du Cirad à Saint-Pierre. L'ancienne maison de la forêt accueille désormais les 10 agents de l'équipe territoriale Sud du Parc national et permet également d'être site de travail distant pour les autres agents de l'Établissement.

La nouvelle adresse du secteur Sud du Parc national est la suivante :

**Pôle de Protection
des Plantes (3P) - Bat A
7 Chemin de l'IRAT – Ligne Paradis
97410 SAINT-PIERRE**

Le bâtiment d'origine, construit en 1980, présentait un mauvais niveau de performance énergétique et a donc bénéficié d'une réhabilitation bioclimatique. Le Parc national a piloté les travaux visant à réduire d'un facteur 2 à 3 les consommations énergétiques et à éliminer la climatisation existante.

Cette rénovation a bénéficié de fonds de l'Union européenne – NextGenerationEU et «Plan France relance» et d'EDF via le dispositif Agir Plus.



PROJET D'ÉTABLISSEMENT VERSION 2

Renforcement des thématiques prioritaires et territoires de projet

En novembre 2018, le conseil d'administration du Parc national a validé son projet d'établissement.

Construit sur la base de 25 projets thématiques, ce premier projet d'établissement a permis de recentrer les équipes sur les priorités, d'organiser le travail en mode projet et d'obtenir des résultats très concrets sur le terrain. La construction de ce «PEV1» a également été l'occasion de mettre en place l'outil «EVA» permettant un pilotage efficace du mode projet et un suivi du temps passé et des moyens financiers mobilisés par chaque projet.

Après 4 ans de mise en œuvre du PEV1, le bilan réalisé en 2022 a été très positif mais a montré qu'il existait quelques

pistes d'améliorations. Celles-ci concernent le fonctionnement en mode projet lui-même (notamment une synergie à renforcer entre les services du siège et les secteurs) et une visibilité de l'action territoriale du Parc à renforcer.

La version 2 du projet d'établissement (PEV2), en cours de finalisation est structurée autour de 4 axes thématiques et d'un axe territorial. Elle permettra de poursuivre et renforcer l'action de l'établissement sur ses priorités comme la gestion et la préservation des espaces et des espèces indigènes mais également de définir et de mettre en œuvre des stratégies à l'échelle de territoires de projet. Le PEV2 sera présenté au conseil d'administration fin 2023.

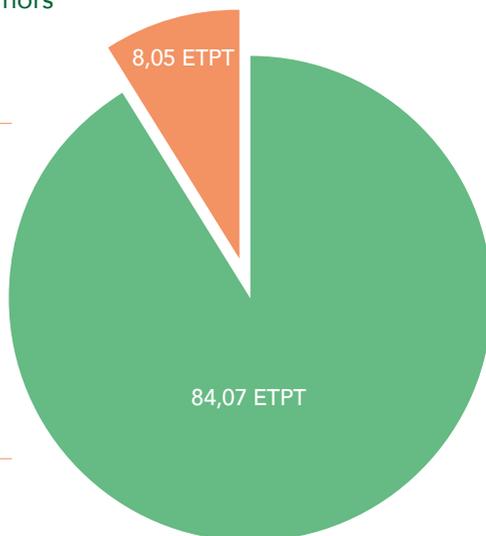


LES MOYENS HUMAINS

L'établissement comptabilise 92.1 ETPT au 31 décembre 2022, avec une consommation de la dotation conforme aux autorisations globales du ministère, une répartition des emplois sous plafond de 84.07 ETPT et des emplois hors

plafond de 8,05 ETPT (équivalent temps plein travaillé). Ces emplois hors plafond correspondent aux emplois rémunérés sur projets et renforts ponctuels.

Répartition de la masse salariale



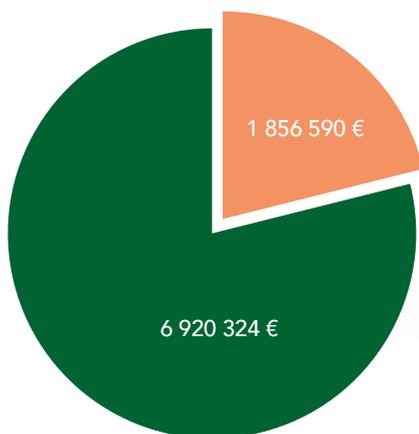
En exécution, le Parc national réalise un atterrissage conforme aux dotations ministérielles, avec le soutien de financements complémentaires sur les postes projets, à hauteur de 6,9% de la masse salariale totale soit 421 518€.

LES MOYENS FINANCIERS

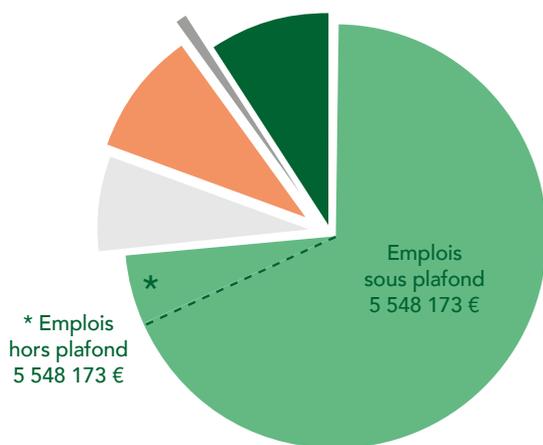
Le budget du Parc national de La Réunion s'élève à 8 776 914€ pour l'exercice 2022 avec une part des recettes issue de la dotation ministérielle de 6 920 324€ qui

représente 79 % des recettes globalisées, et 1 856 590€ de recettes fléchés dans le cadre des financements de projets soit environ 21% en complément.

Repartition du budget du Parc National de La Réunion



Les dépenses réalisées représentent un montant de 8 156 351 €, soit 86 % des crédits de paiement ouverts et 94% des autorisations d'engagement. Elles sont réparties comme suit :



Dépenses 2022 8 156 352 €



Les frais de personnel représentent le poste de dépense principal de l'établissement, soit 73 % des dépenses globales.

L'équilibre général du compte financier fait apparaître un résultat budgétaire excédentaire

de 620 563 €, avec par ailleurs un solde de trésorerie de 4,7 millions d'euros constatés au compte financier 2022 (incluant notamment un solde de trésorerie du plan de relance qui devrait être apuré fin 2023).

PARC NATIONAL DE LA RÉUNION

« L'humain et la nature avant tout »



1 MAISON DU PARC NATIONAL SIÈGE ET SECTEUR EST

Direction, secrétariat Général, service pédagogie et sensibilisation des publics, service communication, service études & patrimoine, service d'appui à l'aménagement & au développement durable

258 rue de la République,
97431 Plaine des Palmistes

0262 90 11 35 - contact@reunion-parcnational.fr

 Parc national de La Réunion

www.reunion-parcnational.fr

2 SECTEUR NORD

186, allée des Topazes
Bellepierre
97400 Saint-Denis

3 SECTEUR OUEST

8 rue François de Mahy
97426 Trois Bassins

4 SECTEUR SUD

7 Chemin de l'IRAT
Pôle 3P - Bat A
97410 Saint-Pierre

Directeur de la publication : Jean-Philippe Delorme

Rédaction : L'ensemble des équipes de l'établissement public - **Conception :** Service communication

Photos : © Parc national de La Réunion (sauf mention contraire)

Illustrations : Jean David Hoareau et Nadia Charles - **Graphisme et maquetage :** Amandine Dijoux

Impression : ICP ROTO DL23.06.58P - Juin 2023